

*Révérènde Mère Provinciale,
Maison de la Providence,
Joliette.*

Ma révérende Mère,

Vous me demandez l'autorisation de réimprimer, au profit de vos élèves, mes causeries historiques POUR LES PETITES DE CHEZ NOUS. Vraiment ce modeste travail, il me semble, est loin de mériter l'attention que vous daignez lui accorder. Toutefois si vous croyez que le souvenir des femmes de chez nous, tel que j'essaie de le faire revivre, pourra procurer quelque bien aux PETITES DE CHEZ NOUS, c'est avec bonheur, avec un sentiment de reconnaissance, que je vous remets tout entre les mains.

Puissent les GRANDES DE CHEZ NOUS être aussi indulgentes que vous, ma révérende Mère, et ne pas juger trop sévèrement ces choses écrites sans façon